



SECTION BADMINTON

Bonjour,

Le feu vert est donné : les créneaux rouvrent enfin ! Nous allons pouvoir retoucher les raquettes et les volants après une longue attente.

La ville de Marseille nous a accordé 5 créneaux habituels. Afin de satisfaire au mieux l'ensemble des adhérents de la section, nous avons découpé les créneaux de la façon suivante :

- Le lundi de 18h30 à 20h00 au Collège Château Forbin
Le lundi de 20h00 à 21h30 au Collège Château Forbin
➔ Référents gymnase : Benjamin ou Lionel
- Le mercredi de 19h30 à 21h30 à la Croix-Rouge
➔ Référent gymnase Morgan
- Le jeudi de 17h30 à 19h30 au Collège Les Caillols (réservé aux jeunes)
➔ Référents gymnase Loïc ou Thibaut
- Le samedi de 10h00 à 12h00 à la Croix-Rouge
➔ Référents gymnase Sabrina.
- Le samedi de 09h00 à 10h30 à Mistral (réservé aux jeunes)
- Le samedi de 10h30 à 12h00 à Mistral (réservé aux jeunes)
➔ Référents gymnase Loïc ou Thibaut

Les créneaux du Collège Germaine Tillion, du Collège Sylvain Menu et du Lycée Daumier sont encore fermés jusqu'à nouvel ordre.

De nombreuses règles sont bien évidemment à respecter afin de pouvoir rejouer. L'ensemble des règles à respecter se retrouvent dans le protocole de reprise des pages 4 à 14 de ce document ou sur notre site internet www.smucbadminton.fr

De plus, notre conseil d'administration qui s'est réuni le lundi 08 juin 2020 à 18h30 a pris les décisions suivantes afin de bénéficier pleinement de la réouverture de ces créneaux :

- Nécessité de s'inscrire au préalable sur les doodles avant de se rendre sur un créneau :
Château Forbin et Croix-Rouge : <https://doodle.com/poll/699rwf59q9kqsd3>
Les Caillols : <https://doodle.com/poll/ynu7tgiwrci9phv2>
Mistral : <https://doodle.com/poll/c788hv683943ee8y>
- En renseignant le doodle, vous vous engagez à respecter le protocole de reprise de la FFBA (disponible dans les pages 4 à 14). Merci d'indiquer votre nom et prénom. Sans inscription sur le doodle, l'accès vous sera refusé.
- Avant chaque début et chaque fin de séance, un registre obligatoire sera à signer avec l'heure d'arrivée et de sortie du créneau mais également l'acceptation du protocole et décharge de responsabilité en page 9 (vous pouvez l'imprimer avant la séance et le remettre au référent gymnase).



- Le nombre de participant sur chaque créneau est variable suivant les nouvelles règles éditées par la FFBA D le 08 juin 2020 :

Château Forbin : 15 licenciés maximum + 1 référent

Croix-Rouge : 15 licenciés maximum + 1 référent

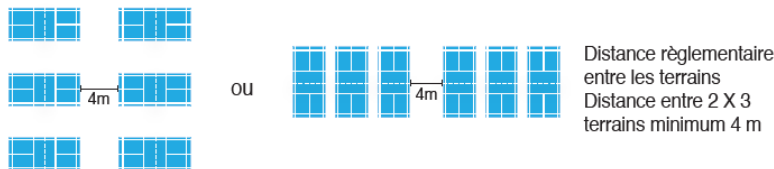
Les Caillols : 19 licenciés maximum + 1 référent

Mistral : 9 licenciés maximum + 1 référent

Les règles de jeu s'appliquant dans les gymnases (simple ou jeu en demi-terrain) seront laissées libres au référent gymnase suivant l'affluence et les règles édictées par la FFBA D :

PRATIQUE EN SALLES

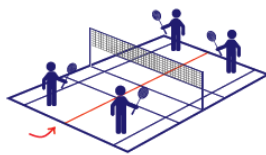
- Nombre de joueurs en fonction du nombre de terrains
 - Moins de 13 ans : 2 ou 4 personnes terrains
 - Plus de 13 ans : 2 ou 4 personnes terrains
- Le nombre de joueurs dans la salle est géré par le responsable de la séance
- 10 joueurs maximum pour 3 terrains
- 3 terrains / 10 personnes :
 - Distance réglementaire entre les terrains
 - Distance entre 2 X 3 terrains minimum 4 m



LES PUBLICS CONCERNES

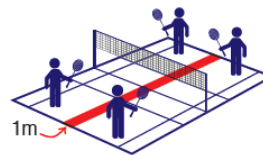
PUBLIC MOINS DE 13 ANS

Possibilités d'exploiter le terrain tracé pour jouer à 4 sur un terrain divisé en deux dans le sens de la longueur. Les joueurs jouent sur la logique du simple sur ½ terrain réduit.



PUBLIC DE PLUS DE 13 ANS

Possibilités d'exploiter le terrain tracé pour jouer à 4, sur un terrain divisé en trois dans le sens de la longueur avec une zone 1m où aucun joueur ne peut pénétrer.



Les joueurs jouent sur la logique du simple sur ½ terrain réduit.

- Limitation à un seul créneau par semaine et par licencié
- Si et seulement si, le créneau n'a pas atteint la limite de licenciés 4 heures avant le début du créneau, un licencié ayant déjà joué pendant la semaine peut à nouveau venir une deuxième fois ou une troisième fois etc ... afin de remplir le créneau. Vérifiez régulièrement les doodles.
- A chaque fois que le nombre limite de licenciés est atteint, le doodle prendra fin. Une liste d'attente sera mise à disposition sur les doodles pour vous permettre de venir jouer en priorité la semaine suivante.



SECTION BADMINTON

- Les gestes barrières sont à respecter sur l'ensemble des créneaux. Le double y est strictement interdit par la FFBaD jusqu'à nouvel ordre. On ne joue qu'en simple ou en jeu par demi-terrain (donc au total 4 licenciés par terrain possible).
- Merci de venir en tenue avant la séance, aucun vestiaire ne sera ouvert.
- Les entraînements adultes sont encore suspendus jusqu'à nouvel ordre pour l'ensemble des licenciés, seuls les jeux libres sont autorisés. Des ajustements pourront être faits en fonction de la réouverture ou non d'autres gymnases. Le Conseil d'Administration a cependant décidé de garantir deux créneaux encadrés pour les jeunes afin qu'ils puissent à nouveau jouer ensemble : le jeudi soir au Collège Les Caillols et le samedi matin au Gymnase Mistral. Les parents souhaitant amener leurs enfants sur les créneaux devront laisser leurs enfants devant l'entrée du gymnase et venir les chercher devant le gymnase. Aucun parent ne sera autorisé pendant la séance. Le référent gymnase sera le référent de l'enfant et laissera son numéro de téléphone en cas de problème.
- Des points d'eau avec du savon doivent être mis à disposition par la Ville de Marseille dans l'ensemble des créneaux. A contrario, nous vous invitons à venir avec du savon ou du gel hydroalcoolique pour éviter toute déconvenue.

Nous avons bien évident conscience de la difficulté d'appliquer ces règles contraignantes, mais le bon respect de celles-ci est primordial afin de continuer à utiliser nos créneaux. De nombreux contrôles seront réalisés notamment par les services de la Ville afin de contrôler le respect de ces règles.

Le choix de mettre en place les créneaux jeunes au dépend de certains créneaux adultes des Caillols et de Mistral a été difficile à prendre mais nous semble primordial pour garantir la possibilité aux jeunes de s'entraîner ensemble. Dès réouverture de nouveaux créneaux, des ajustements seront réalisés.

Chaque fin de semaine, nous actualiserons ces informations suite aux nouvelles directives et nous ouvrons les créneaux de la semaine qui suit.

En vous souhaitant une excellente reprise !

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information supplémentaire par mail à communicationsmuc@gmail.com

Benjamin Snacel pour le Conseil d'administration du SMUC Badminton





SECTION BADMINTON



FFBAD

Fédération Française
de Badminton

GUIDE DE REPRISE DU BADMINTON EN SALLE

Mesures sanitaires / 08 Juin 2020



Mesures de prévention

Vérifiez avant chaque séance de sport l'absence de symptômes :

- Fièvre $\geq 38^\circ$,
- Courbatures/douleurs musculaires,
- Toux,
- Difficultés à respirer/essoufflement,
- Fatigue marquée,
- Maux de tête ou de gorge,
- Perte de gout ou d'odorat.



« Je me protège, je protège les autres : »
Au moindre symptôme, ne prenez aucun risque, restez chez vous, et consultez un médecin.

Si vous vous rendez à la séance fixée par le club en transports :



Privilégiez les modes de transport individuel



Si vous prenez les transports en commun, respectez les gestes barrières

Plus généralement au quotidien :



Se laver souvent les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle.



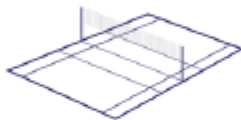
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres, ou porter un masque lorsque la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

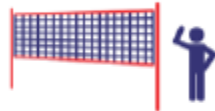
ATTENTION : le masque ne remplace pas les gestes barrières.

Protocole à respecter pendant la pratique

LIEU DE PRATIQUE :



Terrains en extérieur ou en intérieur.
Avec une autorisation si c'est un lieu public.



Seul le responsable installe les terrains et les filets, et touche le matériel.



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains etc) par un geste avec la raquette.



Respect des règles de distanciation physique de 2 mètres minimum entre les personnes.

AVANT DE JOUER :



Chacun arrive en tenue, utilise uniquement son propre matériel (raquette, volants, gourde) et éloigne son sac des autres.



Dans les lieux publics, Max 10 personnes présentes à la fois. Chacun doit signer une attestation et le cahier de présence.



Chacun réserve un créneau, arrive à l'heure et part à l'heure



Tout le monde doit se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

PENDANT LE JEU :



Limiter les changements de coté au maximum.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie



Chacun marque son propre volant d'un signe distinctif et ne touche pas d'autre volant avec la main.
(à renvoyer avec la raquette)



Jeu en simple uniquement, sauf pour les gens vivant ensemble (couples, familles)

Mise en œuvre effective du protocole

Conseils pratiques :

Réservation de créneaux de pratique

- Pour limiter le nombre de personnes à 10 par créneaux, pensez à organiser les allers et venues.
- L'encadrant est inclus dans le quota des 10 personnes.
- Demandez à chacun de s'inscrire au préalable sur un créneau précis du temps que vous décidez (45 minutes à 1h30), via un outil en ligne du genre Doodle : <https://doodle.com/fr/> et précisez bien à chacun qu'une fois les 10 premiers inscrits sur un créneau, celui-ci est complet.
- Les parents accompagnateurs des mineurs ne peuvent pas pénétrer sur lieu de pratique s'ils ne sont pas inscrits.

Installation et rangement du matériel

- Seul le responsable est autorisé à toucher le matériel (filets, lignes), pour l'installation et le rangement. Il est impératif qu'il se lave bien les mains avant et après, et porte un masque.
- Si vous fournissez les volants ou les *AirShuttles*, celui qui les distribue doit préalablement se laver les mains.
- S'il n'y en a pas sur place, il est recommandé de prévoir une poubelle, de la fermer et de l'emporter à la fin.

Gel hydroalcoolique

- Vous pouvez demander à chacun d'apporter son propre gel hydroalcoolique, mais il est recommandé d'en mettre à disposition.

Port du masque

- Port des masques obligatoire lors des phases d'accueil
- Sans être obligatoire, le port du masque est recommandé en dehors des terrains.
- Selon la réglementation locale, son port peut être rendu obligatoire.
- Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières.

Attestation d'engagement à respecter le protocole

- Adressez le présent plan aux joueurs avec l'invitation à venir, et demandez-leur de signer l'attestation en page 7 la première fois qu'ils viennent pratiquer.
- Vous pouvez garder un stock d'attestations vierges pré-imprimées avec vous. Pensez à avoir un stylo et à le désinfecter avec du gel hydro-alcoolique entre chaque utilisation.

Registre de pratique

- Chaque pratiquant à l'obligation d'être enregistré par le club accueillant dans un cahier de présence. Le club s'engage à communiquer celui-ci aux services sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique.

Affichage

- Affichez sur le site de pratique de manière visible et lisible les consignes sanitaires. (Infographies en page 13 à 15.)

Responsabilité des dirigeants



"La responsabilité civile ou pénale d'un dirigeant d'association peut être engagée par son association dès lors qu'il est possible de prouver une faute de gestion personnellement imputable au dirigeant."

Un dirigeant bénévole engage donc sa responsabilité au nom de tous les membres de l'association, et l'association est responsable des agissements de ses membres. Les dirigeants doivent donc être prêts à assumer ces responsabilités demain face aux consignes importantes données par les autorités (Etat, Fédération, Collectivités locales)

Dans le cadre du déconfinement, les clubs (et donc leurs dirigeants) qui sont autorisés à reprendre leurs activités, selon des règles sanitaires précises et parfois inconfortables, portent la responsabilité du respect de ces règles.

"Faire passer la santé d'abord" est la doctrine imposée dans le cadre de l'obligation générale de sécurité. La place du curseur entre liberté des membres et leur santé est au cœur du débat qui doit avoir lieu au sein de chaque conseil d'administration d'association, en prenant en compte collectivement et de manière très pragmatique, la responsabilité personnelle des présidents et présidentes.

***En tant que membre d'une association, protégez vos dirigeants.
Soyez des badistes responsables, respectez scrupuleusement les
règles pour ne pas briser la relation de confiance que les dirigeants
entretiennent avec les membres.***

Une attention particulière doit être portée par les dirigeants d'association sur leurs contrats d'assurance devant couvrir leur responsabilité pour des fautes personnelles susceptibles d'entraîner des préjudices conséquents à l'égard de leur association ou de tiers.

Une attention particulière doit également être portée par les dirigeants des clubs professionnalisés, pour mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en y ajoutant possiblement les risques de contamination.



Pour toute question, n'hésitez pas à consulter votre comité ou la ligue ! Les professionnels vous accompagnent et sont là pour ça !



SECTION BADMINTON

Engagement des pratiquants

Acceptation du protocole et décharge de responsabilité

L'adhérent reconnaît que malgré la mise en œuvre des moyens de protection, l'association ne peut garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.

Je reconnais avoir reçu et compris les règles d'accès et les règles de pratiques liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions et je m'engage notamment à :

1. adopter les gestes barrières

- Je me lave très régulièrement les mains
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation dans une poubelle
- Je salue sans serrer la main ni embrasser

2. respecter la consigne de distanciation de 2m minimum en toutes circonstances

- Je m'engage à ne pas venir sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.
- Je m'engage à ne pas venir pratiquer si j'ai été malade ou en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé durant les 15 derniers jours.

3. respecter scrupuleusement le protocole de reprise mis en place par la FFBaD

- Je m'engage à quitter les lieux sur injonction du responsable de la séance, et à accepter une sanction d'interdiction de pratiquer en cas de non-respect du protocole établi.

Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.

Fait à :

Le :

NOM :

Signature :

Prénom :

** Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal.*



Reprise d'activité

Attention aux blessures



Le sport a un rôle clé pour garder la santé. La crise de la Covid-19 nous a fait prendre conscience de l'importance d'être en bonne condition physique pour lutter contre le virus.

Après deux mois de confinement et même si vous avez pratiqué du sport à la maison ou à l'extérieur, il est nécessaire d'être précautionneux pour éviter les blessures. N'hésitez donc pas à demander l'avis ou l'accompagnement d'éducateurs professionnels pour reprendre sûrement et en cas de doute sur votre état de santé, consultez un médecin.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES À LA REPRISE SPORTIVE POST CONFINEMENT

- Pour les personnes ayant contracté la Covid-19 (test RT-PCR positif et/ou images spécifiques au scanner thoracique et/ou symptomatologie évocatrice d'une atteinte par la covid-19) ou ayant été en contact avec des malades confirmés, une consultation médicale s'impose avant la reprise.
- Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d'une activité sportive.
- Pour tous les sportifs, il est recommandé une reprise progressive de l'activité sportive en durée et intensité afin de réadapter le corps à l'effort et de limiter les risques d'accident, notamment cardiaque, musculaires ou articulaires, sans oublier l'hydratation habituelle lors de l'effort.

ARRÊTER IMPÉRATIVEMENT TOUTE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET CONSULTER RAPIDEMENT UN MÉDECIN DEVANT L'APPARITION DES SIGNES D'ALERTE :

- Douleur dans la poitrine, Essoufflement anormal, Palpitations
- Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort
- Perte brutale du goût et/ou de l'odorat
- Fatigue anormale
- Température supérieure ou égale à 38° au repos à distance de l'activité
- Reprise ou apparition d'une toux sèche



SUIVRE LES CONSEILS :

- Respecter les [10 règles d'or des cardiologues du sport](#) ;
- Ne pas prendre de paracétamol à titre préventif (risque de masquer la fièvre) ;
- Ne pas prendre d'anti inflammatoire y compris aspirine et ibuprofène sans avis médical ;
- NE PAS S'AUTOMEDIQUER A L'HYDROXYCHLOROQUINE ;
- Ne pas pratiquer seul dans des zones isolées et/ou difficilement accessibles par les secours ;
- Surveiller sa température régulièrement au repos, à distance d'un exercice.



SECTION BADMINTON

REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est de nouveau possible dans les équipements sportifs couverts à partir du 2 juin en zone verte et du 22 juin en zone orange. La FFbAD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



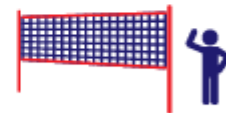
LE LIEU DE PRATIQUE



Salles et Gymnases : par groupe de 10 personnes maximum pour 3 terrains



Respect des règles de distanciation sociale de 2 mètres minimum en toutes circonstances.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe.

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique) et en tenue.



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

SUR LE TERRAIN



Utilisation uniquement de ses propres volants préalablement marqués.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Pratique uniquement du simple. Double interdit.



Ne pas changer de côté.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES BADMINTON



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.



Renvoyer le volant, quand ce n'est pas le sien, uniquement avec l'aide de la raquette. Ne pas le toucher.

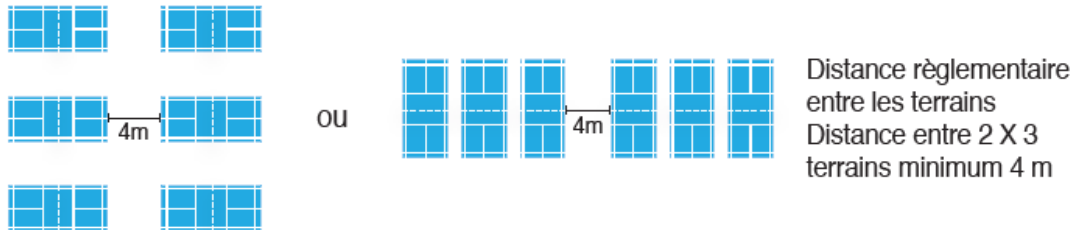


Les rassemblements, parce qu'ils peuvent être sources de propagation du virus, sont limités à 10 personnes.

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

PRATIQUE EN SALLES

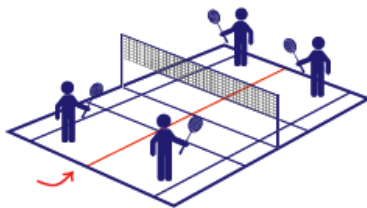
- Nombre de joueurs en fonction du nombre de terrains
 - Moins de 13 ans : 2 ou 4 personnes terrains
 - Plus de 13 ans : 2 ou 4 personnes terrains
- Le nombre de joueurs dans la salle est géré par le responsable de la séance
- 10 joueurs maximum pour 3 terrains
- 3 terrains / 10 personnes :
 - Distance réglementaire entre les terrains
 - Distance entre 2 X 3 terrains minimum 4 m



LES PUBLICS CONCERNES

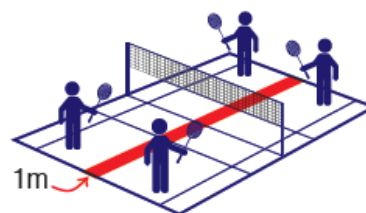
PUBLIC MOINS DE 13 ANS

Possibilités d'exploiter le terrain tracé pour jouer à 4 sur un terrain divisé en deux dans le sens de la longueur. Les joueurs jouent sur la logique du simple sur $\frac{1}{2}$ terrain réduit.



PUBLIC DE PLUS DE 13 ANS

Possibilités d'exploiter le terrain tracé pour jouer à 4, sur un terrain divisé en trois dans le sens de la longueur avec une zone 1m où aucun joueur ne peut pénétrer.



Les joueurs jouent sur la logique du simple sur $\frac{1}{2}$ terrain réduit.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif : Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif : Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif : Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

Coronavirus (COVID19)

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

Lavez-vous très régulièrement les mains

Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Respecter une distance de 1 mètre